

N. 0003610/2022

Cité du Vatican, le 30 septembre 2022

Chers amis,

Le Dicastère pour la Communication a reçu ces derniers temps des signalements concernant l'utilisation d'images du Saint-Père sur les plateformes de communication (web et réseaux sociaux) de certaines paroisses, communautés, diocèses, Conférences épiscopales et autres réalités ecclésiales.

Afin d'éviter que vous n'ayez à faire face à des situations désagréables, telles que des actions en justice ou des réclamations financières dues à la publication de photographies appartenant à des agences privées, nous vous envoyons une liste de recommandations pour un usage correct des images du pape François.

- Ayez recours au portail [Vatican.va](#), et plus spécialement, à la section «Actualités» en cliquant ensuite sur l'événement souhaité. Toutes les photos publiées sur ce site sont la propriété de ©Vatican Media/Dicastero per la Comunicazione (à la différence du Site [Vatican News](#), où sont également publiées des photos d'agences avec lesquelles le Dicastère pour la Communication a conclu des accords qu'il ne peut pas étendre à des tiers).
- Le Dicastère pour la Communication accorde aux sites institutionnels des Conférences épiscopales, diocèses, paroisses et aux institutions qui leur sont rattachées l'usage gratuit d'un maximum de dix photos par mois. La publication de ces photos, cependant, doit toujours s'accompagner du copyright ©Vatican Media.
- NB. Pour tout autre utilisation, veuillez contacter l'adresse suivante : pubblicazioni.photo@spc.va
- Nous vous suggérons d'autre part d'inclure sur vos sites web notre widget, un outil simple et efficace qui, en un seul clic, vous permet d'avoir accès à tous les contenus du portail [Vatican News](#) (disponible en plusieurs langues), du site institutionnel du Saint-Siège [Vatican.va](#) (disponible en six langues) et du Service de presse du Saint-Siège [Sala Stampa della Santa Sede](#). C'est la façon la plus rapide d'accéder aux informations actualisées sur les activités du Saint-Père et de la vie de l'Église.



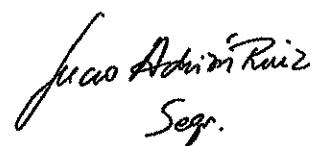
- Pour l'ajouter à votre site, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse mail **widgets@spc.va**, en indiquant le nom et le numéro de téléphone de la personne à contacter ainsi que l'URL du site auquel vous souhaitez ajouter notre widget ; notre Secteur technique vous aidera à compléter la procédure.

Nous restons à votre disposition pour tout éventuel éclaircissement.

En communion,


Paolo Ruffini

Préfet


Jean Adrien Ruiz
Segr.